



N°11
11/06/2024



Animateur filière
Magdalena GIRARD
Chambre
Interdépartementale
d'agriculture Charente-
Maritime Deux-Sèvres
magdalena.girard@cmds.cham
bagri.fr

Directeur de publication
Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°11 du 11/06/2024 »*

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 19 (tout début floraison).**

Mildiou

- **Risque toujours très fort sur une grande partie du vignoble. Contaminations prévues.**

Black rot

- **Risque en augmentation. Faibles contaminations possibles.**

Oïdium

- **Risque en augmentation, stade de grande sensibilité, fortes contaminations prévues.**

Tordeuses

- **Réactivation du vol d'Eudémis. Premiers glomérules observés**

Flavescence dorée

- **Premier traitement entre le 20 et le 27 juin.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou l'application "INRAE Vigne".



Phénologie



Floraison Ugni blanc



Grains de plomb, Charonnay, Ile de Ré

Sur 55 parcelles d'Ugni blanc observées, le stade moyen calculé est de 19 - tout début floraison (BBCH 61). Le nombre de feuilles étalées est de 13, avec 2 feuilles supplémentaires en une semaine. La longueur des rameaux préservés du rognage est de 93 cm, avec une pousse hebdomadaire de 23 cm. La floraison a débuté timidement sur environ la moitié des parcelles suivies. En 2023, le stade 23 - pleine floraison était atteint autour du 9 juin (vers le 4 juin en 2022). La croissance s'est réactivée avec la légère hausse des températures : les rameaux s'allongent et les entre-cœurs se développent.

Pour les observateurs effectuant des mesures d'allongement, n'oubliez pas de préserver vos rameaux du rognage.

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée augmentent et atteignent 17.4°C, contre 15.6°C la semaine précédente.

Pluies

Au cours de la semaine dernière, la moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble du vignoble est de 2.5 mm. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 4.2 mm ; Littoral 2 mm ; Cœur 2.1 mm ; Iles 0.7 mm ; Nord 1.9 mm ; Est 3.8 mm et Ouest 1.3 mm (période du 04/06 au 10/06). La quantité maximum de pluie observée hebdomadairement à la maille de 1 km est de 15 mm.

→ Prévisions météo

Du 11/06 au 17/06, la prévision météorologique la plus probable annonce un cumul de 12,4 mm de pluie en moyenne. L'hypothèse la plus pessimiste annonce un cumul de 42 mm de pluie. Des pluies sont annoncées tous les jours à partir du 13/06. Les cumuls les plus importants sont attendus les 14/06 et 15/06, avec 2 à 4 mm en moyenne chaque jour. La perturbation devrait ensuite se poursuivre les jours suivants. Les températures seront globalement en hausse avec des minimales entre 7°C et 14°C et des maximales entre 19°C et 28°C.

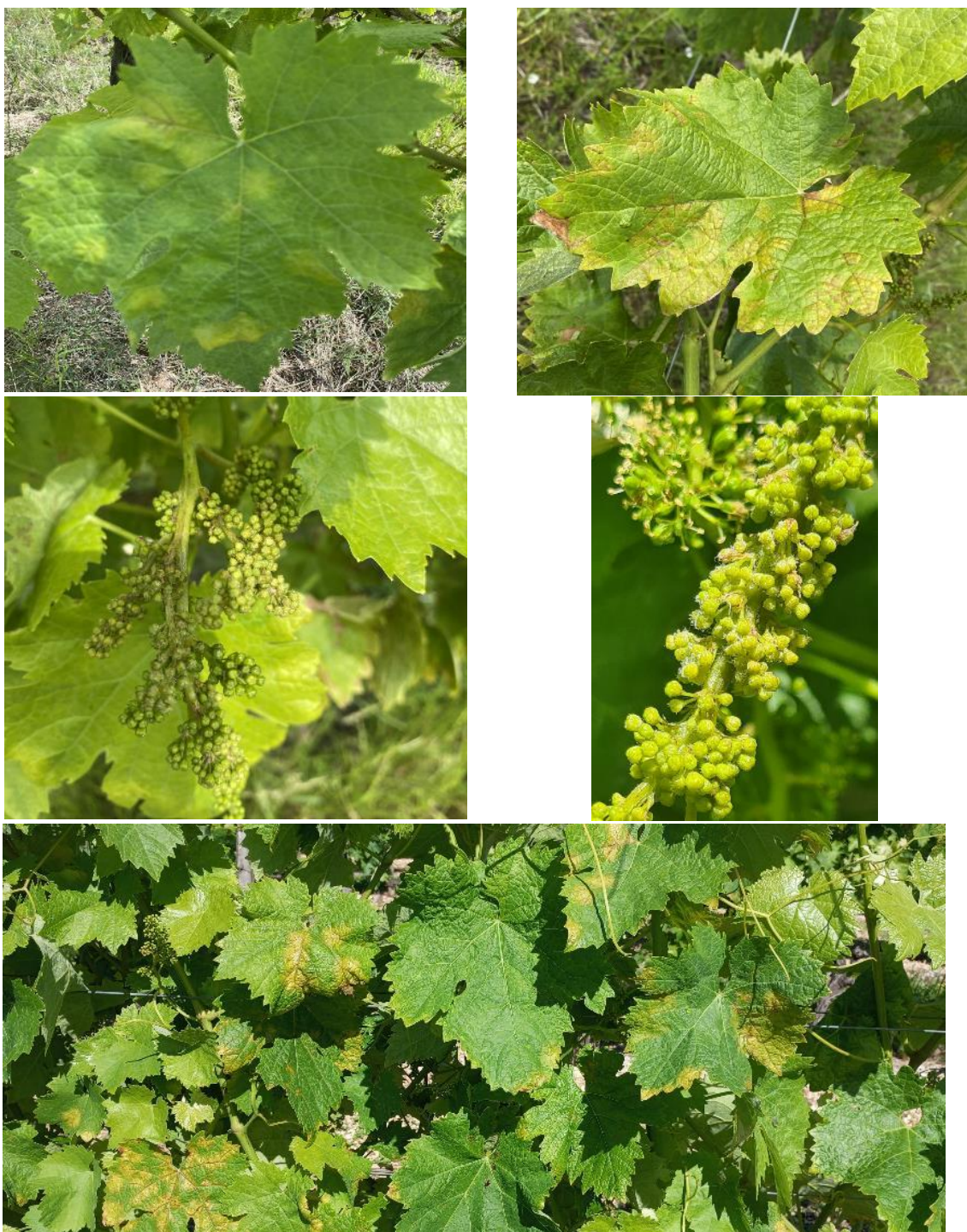
Maladies

→ Mildiou

Observations

100% des 53 TNT observés cette semaine sont touchés par le mildiou. 8 présentent moins de 70% des ceps atteints (Arthenac, Neuvicq, Sainte-Colombe, Réaux-sur-Trèfle, Chérac, Sainte-Marie-de-Ré, Lonzac et Salles-d'Angles). En moyenne, 46 % des feuilles sont touchées avec une intensité moyenne de 10 % (de 0.08 % à 33 %). 46 voient leurs grappes impactées par le champignon avec une fréquence allant de 1 à 100 % (moyenne de 31.5 %) et une intensité de 0.1 à 54 % (moyenne 6.9 %). Sur certaines parcelles les symptômes ont pris beaucoup d'ampleur la semaine dernière. C'est le cas à Arces, Aujac, Saint-Sulpice-de-Cognac, Givrezac, La

Couronne, Lignières-Sonneville, Lonzac, Malaville, Montils, Mortagne-sur-Gironde, Préguillac, Rouillac, Saint-Brice, Saint-Même-les-Carrières et Segonzac. Sur les autres parcelles observées les symptômes ont poursuivi leur extension mais de manière plus faible.



Nombreuses taches de mildiou ; rot gris ; attaque de mildiou, TNT Brizambourg.
(Crédits photos B. Montigaud – Vitivista, L. Davidou – Phloème, S. Lucas – CA1779)

Six parcelles de référence, sur 39 observées, ne présentent toujours pas de symptômes. Sur les parcelles touchées, en moyenne 31 % des ceps sont atteints par le mildiou sur feuilles. La maladie c'est développée sur les parcelles d'Angeac-Champagne, Barbezieux, Bouteville, Cierzac, Coux, Guimps, Malaville, Neulles, Salles d'Angles, Saint-Même-les-Carrières et Saint-Preuil. Sur certaines parcelles les inflorescences peuvent également être attaquées par le mildiou. C'est le cas de Juillac-le-Coq, avec 36 % en fréquence et 4.32 % en intensité, et d'Eraville avec 16.7 % en fréquence et 1 % en intensité.

N'hésitez pas à signaler vos observations de symptômes par mail à magdalena.girard@cmds.chambagri.fr (merci de joindre une photo si possible).

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Le risque potentiel reste à un niveau très fort sur la majorité du vignoble. Localement, le risque descend à un niveau faible. Les conditions climatiques sont globalement toujours très favorables au développement du mildiou. Le nombre d'oospores disponibles pour les contaminations épidémiques a augmenté dans le vignoble.

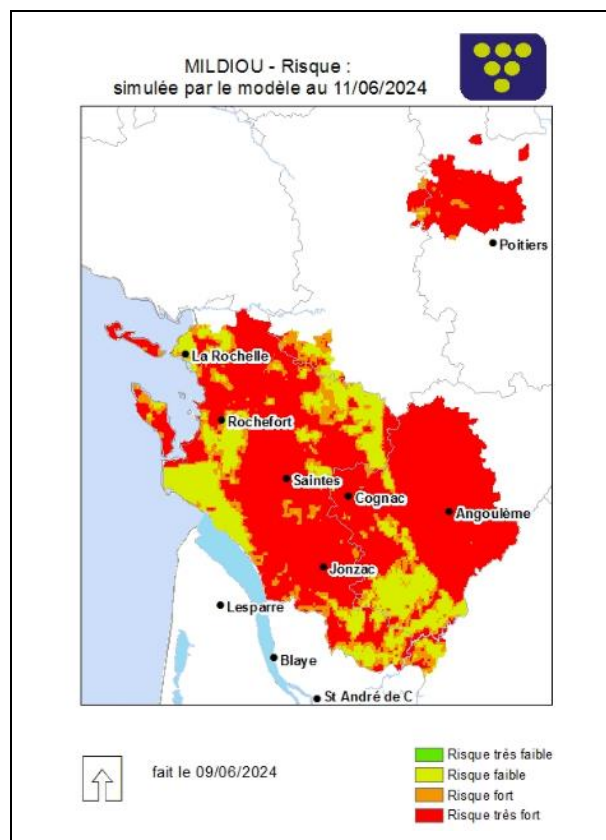
Le modèle a calculé des contaminations épidémiques faibles à modérées, très localement dans le vignoble, lors des dernières pluies. Le nombre d'organes touchés est en moyenne de 36 % (+2 par rapport à la semaine précédente).

Dans les trois jours à venir

Le risque potentiel continuera sa lente diminution dans les prochains jours. La situation sera très hétérogène sur le vignoble, avec un risque faible à très fort selon les secteurs (voir carte). Le nombre d'oospores disponibles pour les contaminations épidémiques va légèrement augmenter dans le vignoble.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations sont calculées dès 2 mm. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés sera modéré à fort.

Des repiquages sont possibles dans le cas d'une humectation longue du feuillage.



Evaluation du risque :

Risque en baisse mais encore très fort sur la majorité du vignoble. Contaminations importantes enregistrées sur toute pluie à venir.



▲ Risque très fort

📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

B Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

→ Black rot

Observations

Les TNT de Arthenac, Aujac, Malaville, Mons, Neuvicq et Vignolles sont encore exempts de symptômes. Dans les témoins où la maladie est présente, 44 % des ceps sont atteints en moyenne. Une augmentation des symptômes est visible sur Givrezac, Champagnac, Juillac-le-Coq, Malaville, Saint-Germain-de-Lusignan et Vignolles. Les nouvelles taches peuvent être très jeunes avec juste un tout début de décoloration et pas encore de contour ni de pycnides.

Du black rot est observé sur 22 parcelles de référence sur les 59 observées. Les symptômes sur feuillage peuvent concerner 100 % des ceps (Juillac-le-Coq, Salles-d'Angles, Lignières-Sonneville, Saint-Même-les-Carrières). Le champignon a progressé sur Juillac-le-Coq, Lignières-Sonneville, Salles-d'Angles et Saint-Même-les-Carrières. Sur le réseau, en moyenne, 17 % des ceps sont touchés.



Black rot sur Floréal, cépage résistant au mildiou et l'oïdium ; tache de black rot
(Crédits photos J. Poulard – UNIRE, B. Montigaud – Vitivista))

Modélisation

Sur la semaine passée

Les conditions météorologiques de la semaine passée ont renforcé le risque potentiel sur le vignoble. Actuellement, il est fort sur la grande majorité du vignoble et mais reste faible à l'Est.

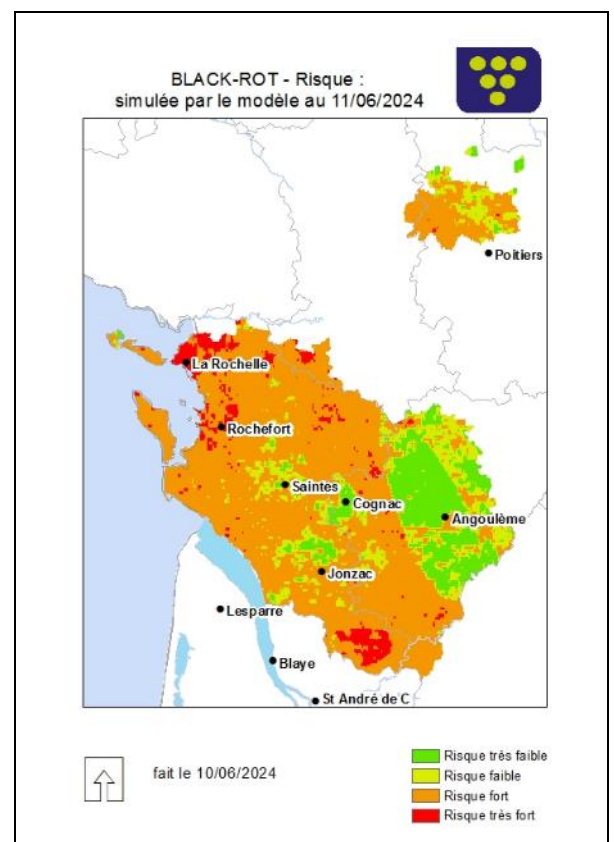
Le modèle a calculé des contaminations épidémiques très faibles et très locales dans le vignoble lors des dernières pluies (15 % des points de modélisation). Le nombre d'organes contaminés est très faible sur ces points.

Dans les trois jours à venir

Dans les prochains jours, le risque potentiel continuera de progresser. Il sera majoritairement fort dans le vignoble mais toujours faible localement dans l'Est.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations de faible intensité sont calculées par le modèle dès 2 mm.

Des repiquages sont possibles dans le cas d'une humectation longue du feuillage.



Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

Evaluation du risque :

Risque théorique toujours en augmentation. Faibles contaminations épidémiques possibles.



Risque majoritairement fort

→ Oïdium

Observations

Sur le témoin non traité de Ste Marie de Ré (Chardonnay), les symptômes d'oïdium progressent légèrement (4 % des pieds touchés). Ils font leur apparition sur le TNT de St Sulpice de Cognac (2 % des ceps).

Modélisation

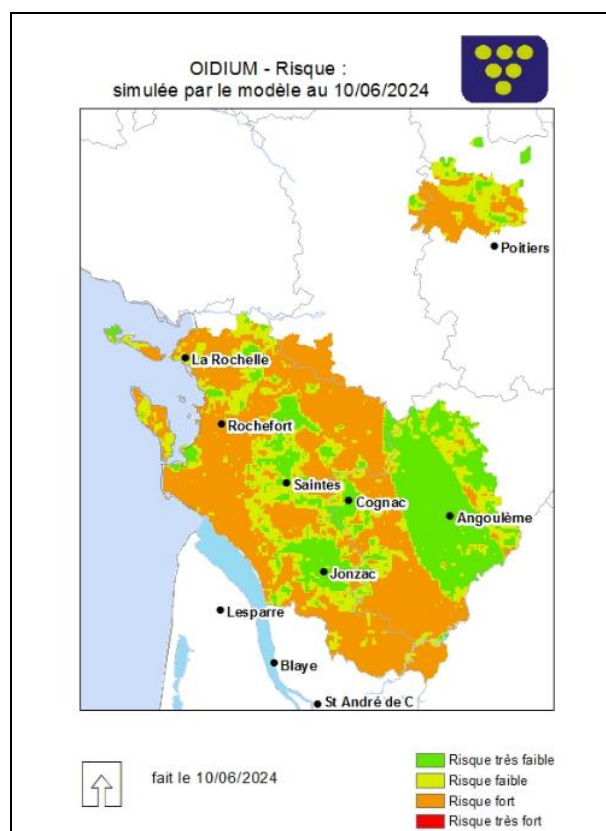
Sur la semaine passée

Les conditions météorologiques de la semaine passée ont renforcé le risque potentiel sur le vignoble. Il est fort sur la grande majorité du vignoble et mais reste faible à l'Est. De très fortes contaminations épidémiques ont été calculées très localement par le modèle lors de la semaine passée (20 % des points de modélisation). Le nombre d'organes contaminés est alors très élevé.

Dans les trois jours à venir

Dans les prochains jours, le risque potentiel continuera de progresser. Il sera majoritairement fort dans le vignoble mais toujours faible localement dans l'Est.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, de nouvelles contaminations très fortes sont calculées dès 2 mm sur le vignoble. Le nombre d'organes contaminés sera très important.



Evaluation du risque :

Risque théorique en augmentation. Stade de grande sensibilité. Fortes contaminations prévues.



Risque très faible à fort

 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Ravageurs

Tordeuses

Observations

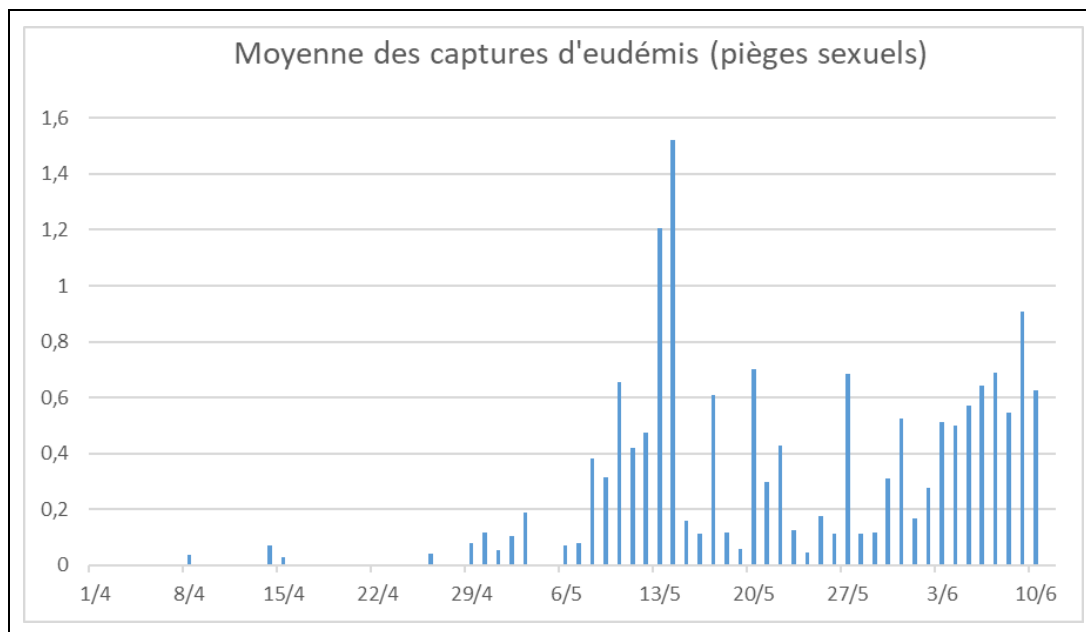
Le vol d'eudémis se réactive sur les communes de Mortagne sur Gironde, Meursac, Le Chay, Sigogne, Montguyon, Echallat et Ecoyeux. Les premiers glomérules ont été observés sur la commune de Sainte Marie de Ré, sur Chardonnay (2/50 grappes).

Nous avons besoin de vous ! Le comptage de glomérules est obligatoire dans le protocole de témoins non traités et de parcelles de référence. Lors de vos observations maladies sur grappes veillez à relever ou non la présence de glomérules.

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents types de piégeage.



Glomérule sur Chardonnay
(Crédit photo J. Poulard – UNIRE)



Flavescence dorée

Les dates des traitements obligatoires ont été publiées :

1. Dates retenues dans le cas de l'utilisation de produits non autorisés en Agriculture Biologique

Classement des communes	2 + 1/0* TRAITEMENTS	2 TRAITEMENTS	AMENAGEMENT DE LUTTE
T 1 Larvicide	Du 20 au 27 juin		Du 20 juin au 3 juillet
T 2 Larvicide	À la fin de la rémanence du produit soit environ 14 jours généralement, du 4 juillet au 11 juillet		PAS DE T2
T 3 Adulticide	Déclenchement pendant 4 semaines courant juillet-août.	PAS DE T3	Déclenchement possible pendant 4 semaines courant juillet-août suivant les résultats de piégeage d'adulte.

2. Dates retenues dans le cas de l'utilisation des pyréthrinés d'origine naturelle.

Classement des communes	2 + 1/0* TRAITEMENTS	2 TRAITEMENTS	AMENAGEMENT DE LUTTE
Nombre de traitement obligatoires	3 TRAITEMENTS		2 TRAITEMENTS
T 1 Larvicide	Du 20 au 27 juin		
T 2 Larvicide	8 à 10 jours après le 1 ^{er} traitement		
T 3 Larvicide	8 à 10 jours après le 2 ^{ème} traitement		PAS DE T3

En fonction des communes, les modalités de traitements diffèrent :

- **Communes susceptibles d'être contaminées (2 traitements)** : application des traitements sur toutes les parcelles en vigne de la commune,

- **Communes en aménagement** : 7 communes concernées par l'application obligatoire du 1er traitement sur l'ensemble de la commune (sauf commune de TRIAC-LAUTRAIT où les traitements sont à appliquer dans un périmètre de 500 mètres). L'application du 2ème traitement (traitement adulticide) sur ces communes est conditionnée par le résultat du piégeage,

- **Communes contaminées ou tampon (2 + 1/0 traitements)** : 159 communes concernées par l'application obligatoire des 2 premiers traitements sur l'ensemble de la commune. Le 3ème traitement (traitement adulticide) est appliqué dans un zonage spécifique (parcellaire ou communal).

- **Les vignes-mères de greffons et de porte-greffes doivent obligatoirement recevoir trois traitements aux mêmes périodes que les vignes situées dans les secteurs à 2 + 1/0 traitements.**

Pour plus d'informations, consultez le communiqué de le DRAAF en [cliquant ici](#).

Biodiversité



Nid dans un pied de vigne
(Crédit photo L. Billoux - Châteauneuf)



Tircis
(Crédit photo J. Poulard - UNIRE)



Abeille solitaire sur fleurs de vigne
(Crédit photo B. Montigaud - Vitivista)

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Comptage des glomérules**
- **Observations mildiou/black rot/oïdium**
- **Observations phénologie et croissance**
- **Relevés des pièges sexuels et saisie sur Epicure**

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime/Deux Sèvres, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Martell, Hennessy, Domaines Boinaud, Phloème, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".